LES PAUSADES

Infos Pratiques	
Distance	4.5 km
Durée *(moyenne)*	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	141 m D+
Départ	DURBAN-CORBIERES
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Devant la Mairie, prendre la direction de la D40 (route d'Albas) que l'on traverse pour prendre en face le chemin du Moulin de la Cascade. Il longe une jeune plantation d'oliviers sur la droite et sur la gauche, le ravin de la Pinède. Continuer tout droit. Près des premiers rochers calcaires, le chemin devient une sente qui conduit rapidement vers la cascade (à sec l'été) et le moulin d'en Crabié qui se servait de la force motrice de l'eau comme l'attestent les nombreux témoignages présents sur le site : une meule et son socle qui plonge dans le canal d'arrivée d'eau.

2 Le sentier s'élève au-dessus du moulin où l'on trouve encore le canal de dérivation qui permettait de détourner les eaux de la cascade vers le moulin, permettant ainsi à la meule de broyer grâce au rapport puissance/débit délivré par la chute d'eau). Continuer sur le sentier en montée. On a de belles vues sur Durban et son château. Arrivée sur une piste que l'on emprunte vers la droite en descente.

3 Au passage à gué, la source et sa fraîcheur bienfaisante valent un petit détour. Continuer la piste. Peu après, un panneau indique un cade tricentenaire. On passe devant cet arbuste vénérable pour continuer l'itinéraire balisé de jaune avec une pastille jaune. Continuer le sentier qui s'élève en direction de la D40.

4 Remonter la route sur environ 90 mètres et emprunter le chemin à droite en direction des Pausades, Dépasser les bâtiments.

5 Au croisement, prendre vers la droite, le chemin en descente qui surplombe la route. Entre deux vignes, descendre à droite par un chemin empierré, véritable balcon offrant de beaux points de vues sur Durban et ses environs. Le sentier coupe une piste . Continuer la descente jusqu'à la route en contrebas. Aller à gauche sur quelques mètres.

6 Prendre à droite. Traverser un lotissement. Recouper la route plus bas. Continuer à descendre entre les maisons (rue de Chamma) vers le village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant

de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-pausades/